

L'ÉCHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

AU COEUR DES LISIÈRES

N°75/ JUILLET-SEPTEMBRE 2017

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE
CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP
DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE
GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS
LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS
MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET
ROCHFORT-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse



L'Écho du Parc > juillet> septembre 2017 - n°75

Directeur de la publication : Anne Le Lagadec. **Président de la commission communication :** Guy Poupart.

Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. **Comité de rédaction :** Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec, Pierre Lefèvre. **Ont participé à ce numéro :** R. Artiges, C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, P. Rocher.

Pour l'équipe du Parc : X. Stephan, J. Tisseront, B. Houguet, B. Rombauts, M. Dumazeau, S. Dransart, M. Doubre, A. Mari, J. Bureau.

Création, mise en page : Alain Junguené - www.emaginere.fr.

Impression : IMAYE, label Imprim'vert. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.

Photographies : X. Stephan, Jean-Michel Privat, O. Marchal, B. Rombauts, Alizari, V. le Vot. Parc naturel régional Château de la Madeleine - Chemin Jean-Racine - 78472 Chevreuse Cedex - Tél. : 01 30 52 09 09.

www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.fr



8 communes ont signé lors du Comité syndical de juillet la charte « zéro phyto dans les espaces communaux du Parc ». Auffargis, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Le Mesnil-Saint-Denis, Hermeray, Raizeux et Saint Forget, toutes se sont engagées à préserver la qualité de l'eau et de l'air, la biodiversité par des pratiques d'entretien des espaces verts, comme la fauche retardée, le desherbage mécanique ou thermique, le choix d'essences locales mieux adaptées et la sensibilisation de leurs habitants.

Les Parcs naturels ont 50 ans !



1967-2017 : cinquante ans, cinquante et un parcs et dans les années futures, deux ou trois créations viendront allonger la liste de ces territoires exceptionnels et reconnus. L'outil Parc naturel régional depuis ses débuts en Scarpe-Escault, le premier né des PNR, n'a cessé d'intéresser les élus locaux, qui y voient le moyen d'orienter un territoire rural ou périurbain dans une même direction et de façon cohérente. Toutes les collectivités adhèrent sur le mode du volontariat, rien n'est imposé, c'est probablement l'une des clés de la réussite de ces territoires de projet(s).

Les Parcs ont aussi la faculté de dialoguer tant avec les habitants que les associations, les administrations d'Etat que les acteurs économiques et sociaux pour résoudre des problèmes souvent ardues. En Vallée de Chevreuse par exemple, il faut savoir répondre aux questions suivantes : comment consommer local dans une région au départ très céréalière ? Comment maintenir de l'artisanat et du commerce, mais aussi des zones naturelles exceptionnelles, quand l'attraction et l'extension des zones urbaines est si forte ? Comment se déplacer là où des transports en commun coûteux sont inenvisageables ? Comment créer du lien parmi des habitants souvent happés par leurs vies professionnelles, loin du Parc ? Comment développer les énergies renouvelables dans cette partie rurale de l'Ile-de-France ?

Un nouveau décret, cinquante ans après celui de la création en 1967, vient d'être publié qui renforce le rôle des Parcs et nous avons tout lieu de nous en réjouir. Pour le Parc de Chevreuse, deux effets très concrets : l'intégration possible des communes qui avaient refusé d'entrer dans le Parc naturel régional à l'issue de l'enquête publique sur la future Charte en 2011 mais qui le souhaitent désormais et l'allongement de la validité de cette Charte, signée par toutes les collectivités membres, qui est portée à 15 ans, soit jusqu'à 2026. Un dossier spécial de l'Echo sur l'originalité et l'efficacité de l'outil Parc tant ici localement qu'à une échelle nationale est en préparation. Dans l'attente, nous vous donnons rendez-vous à Paris, à Bercy Village du 12 au 15 octobre prochain où vous pourrez aller à la rencontre de tous les Parcs naturels régionaux de France et de Navarre.

Yves Vandewalle
Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

02 Dans les communes

HABITER LE PARC

04 Tricoter le lien social

06 J'habite, tu habites, nous participons : un habitat participatif avec mes voisins



15 Utopies réalistes, retour vers le futur

INITIATIVES

16 Retour aux sources

18 Quand la récup devient source de partage



08 Inondations 2016 : Agir pour prévenir

10 Ligne 18 : le point sur la position du Parc

12 Jardiner au naturel, les bons plants du Parc

14 Les lingettes : jamais dans les toilettes !



DÉCOUVERTE

20 Mairie-écoles : un patrimoine singulier à découvrir

22 Le chevreuil : un mignon cervidé version miniature

AGENDA P24

LES RENDEZ-VOUS DU PARC



Notre monnaie locale a pris Racine

Ça y est, elle est née ! La Racine, c'est le nom de la monnaie locale soutenue par le Parc naturel. L'association qui porte la création de cet outil économique innovant a choisi ce patronyme à l'issue d'un appel à idées puis d'un vote du public. La racine, c'est ce réseau par lequel sont puisées toutes les forces de la terre pour devenir source de la vie ; Un beau présage donc et un clin d'œil aussi à l'illustre auteur dramatique éponyme qui parcourut notre vallée. Souhaitons à cette Racine d'engendrer de beaux fruits, ceux d'une économie locale fluide, utile au bien commun (nature, paysage, dynamique des villages), créatrice de progrès et d'échanges !

2

L'Épi c'tout' : une nouvelle épicerie du réseau Monépi bientôt à Jouars-Pontchartrain !

A travers son réseau Monépi, l'association L'Épi agit en faveur de pratiques alimentaires collectives et du développement d'une économie locale bio et solidaire. Une première épicerie participative a été créée à Châteaufort il y a un peu plus d'un an. Depuis, le concept fait des émules : l'Épi de la Vallée à Saint-Aubin mais aussi une dizaine d'autres projets à l'étude dans les Yvelines et en France ! L'Épi c'tout' sera ainsi la prochaine épicerie participative sur le territoire du Parc, gérée par des adhérents bénévoles qui assureront la sélection, l'approvisionnement en circuits courts et la vente de produits de saison et de qualité.

<https://www.monepi.fr/epictout>

Les sites touristiques sensibilisés à l'accueil des handicapés

Le week-end du 1er et 2 avril, les Journées nationales Tourisme et handicap ont donné lieu à des démarches de sensibilisation à l'attention des visiteurs et des sites accueillant l'opération. Sur le territoire du Parc, plusieurs lieux se sont mobilisés :

- le musée du Petit moulin aux Vaux de Cernay, le musée Raymond Devos, les réserves naturelles régionales dans lesquelles se déroulaient des visites guidées ouvertes aux touristes handicapés, etc. L'accent a été mis notamment sur les outils développés ou les aménagements à développer au service des personnes concernées, quelle que soit leur déficience, visible ou pas, afin de conforter leur accueil. De plus en plus d'espaces siglés Tourisme et handicap sur le Parc comme ailleurs sont fort heureusement adaptés pour recevoir des handicapés.



La colombe et le berger

Dans la cour de la Bergerie Nationale à Rambouillet se dresse depuis 1784 l'un des plus grands colombiers de France. Plus de 1000 couples de pigeons pouvaient y séjourner ! Classé monument historique, ce bâtiment emblématique conservé dans son architecture originelle nécessite des travaux de restauration conséquents et urgents. Pour mener à bien cet acte de sauvegarde, la Bergerie aidée de la Fondation du Patrimoine lance une souscription de fonds. Vous souhaitez participer tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt ? Rendez-vous pour plus de détails sur le site www.fondation-patrimoine.org/43065

Recensement participatif des colombiers

Éléments remarquables de notre patrimoine, les colombiers intéressent le Parc qui entreprend cet été de les recenser. Ne les confondez pas avec les pigeonniers : de simples trous dans un mur, un porche, etc. Un colombier est un bâtiment spécifique en forme de tour généralement coiffée en poivrière. Vous pouvez participer à ce recensement en adressant par courriel à Sophie Dransart, chargée de mission Patrimoine :

s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr

- 1 à 3 photos du colombier,
- le nom de la commune,
- le nom du site ou du domaine et son adresse.



Professionnels, participez à la 4^e édition des éco-défis

Vous êtes artisans, professionnels du tourisme et des loisirs volontaires, commerçants et vous êtes sensibles aux démarches environnementales, aux économies d'énergie en faveur desquelles vous entreprenez des actions ? Alors les éco-défis vous concernent ! Ce concours vous invite à relever parmi une liste de 72 défis écologiques au moins trois d'entre eux dans des domaines tels que l'énergie, les déchets, l'eau... Conseils et accompagnement sont proposés. Les lauréats se verront couronner d'un Éco-label, signe distinctif des entreprises éco-responsables ! Contactez Florent Lecerf au Parc : eco-defis2017-pnr@orange.fr Tél. : 01 30 52 09 09



Défi mobilité, vous tentez ?

Un nouveau défi mobilité sera lancé à la rentrée 2017 ! Objectif : réduire de 15% votre consommation de carburant. Pendant 10 semaines, votre objectif sera de réduire votre consommation de carburant et de vous informer, de tester et de mettre en place quotidiennement des alternatives à l'automobile.

Relevez le challenge en équipe : famille, amis collègues. Tout est possible ! Inscriptions dès le 1^{er} septembre sur www.parc-naturel-chevreuse.fr ou sur www.energie-sqy.fr



A la santé de la duchesse !

Discrètement, il brasse malts, houblons, blés et épices à Bonnelles depuis 2012. Christophe Grolleron produit des bières blondes, blanches, ambrées, brunes, de printemps, de blé, triples, rousses, alembiquées qui ont retenu l'attention des membres du jury du concours 2017 de St Nicolas de Port. Dans la catégorie des brasseurs amateurs, ils ont décerné l'Or à deux de ses bières : la blonde et la bière de blé ! Sa marque ? La Brasserie 2 L'équipage. Elle se situe à l'orée du bois de l'équipage que sillonnait la duchesse d'Uzès et son célèbre équipage de chasse à courre lors de l'annuel Rallye Bonnelles. A déguster avec modération certes, mais avec nos félicitations !

www.brasserie2lequipage.fr

TRICOTER LE LIEN SOCIAL

A Galluis, grâce au tricot, les arbres et les ouvrages du village s'habillent aux couleurs de la créativité, du partage et de la solidarité. Au fil des oeuvres, les habitants redécouvrent le paysage urbain du quotidien, réaniment leur village et bousculent les idées reçues sur cette grande banlieue que l'on qualifie trop souvent de dortoir.



Jamais une petite commune de 1137 habitants n'avait connu de plus joli 1^{er} avril. Au 1^{er} jour du mois où il est d'usage de ne pas se découvrir d'un fil, arbres, grillages, gouttières de Galluis sont apparus vêtus de couleurs et de poésie. Sur la place de l'église, tous les arbres portaient de délicieux chandails, des tailles XXL sur mesure parfaitement adaptées à leur tronc et leurs branches. Tenue arc-en-ciel pour certains, à pois pour d'autres. Plus loin, l'allée des célébrités rebaptisée pour l'occasion présentait un platane Jean-Paul Gauthier au corset revu en mailles serrées, un arbre Van Gogh fait de tournesols au crochet, un autre Cochonou avec saucissons de laine. Partout dans le village, 65 créations d'aiguilles dont une superbe fresque sur le mur de l'école et un incroyable blason d'un mètre cinquante de haut réalisé avec les enfants.

A l'origine du forfait, Laetitia Larivé, restauratrice de livres à la bibliothèque municipale, insatiable créatrice de liens à la scène. « *Le tricot, ça fait longtemps que je le pratique,* confie la lumineuse

instigatrice, *ma mère me l'a enseigné lorsque j'étais toute petite.* » Pendant longtemps, Laetitia tricote classiquement pour ses enfants jusqu'à ce qu'elle tombe sur des arbres tricotés dans le village de ses parents. « *J'ai trouvé que ça avait un charme fou, quand je suis rentrée à Galluis j'en ai tout de suite parlé aux copines.* »

Inspiration sans frontière

Laetitia présente à ses amies cette technique que l'on appelle le yarn bombing (traduisez le tricot-graffiti), née il y a dix ans aux États-Unis. Outre-Atlantique l'idée a poussé dans les doigts de la jeune Magda Sayeg qui débute en habillant une poignée de porte avec du tricot. Devant l'attrait des passants pour sa création, elle s'attaque à des panneaux de circulation et même à un bus. Rapidement, on se met à l'imiter dans tout le pays. De fil en aiguille, la créatrice connaît un succès gigantesque et fait des émules. Aujourd'hui, sans autorisation et sans permission, de nombreux artistes et tricoteurs accrochent leurs tricots dans les rues du monde entier.





Laetitia, conseillère municipale, n'agit pas de façon clandestine, au contraire. En mai 2016, elle confie son idée à madame la maire qui, circonspecte, la laisse faire et lui octroie même une petite subvention. La jeune femme réunit alors un petit groupe de tricoteuses qui, au fil des mois, s'étoffe largement jusqu'à réunir plus d'une cinquantaine de personnes. « Les volontaires œuvraient au bistro, dans le train, à la mairie, à la bibliothèque ou chez eux, explique Laetitia. Les réfractaires à la laine ont pu aussi s'investir dans des créations de supports ou dans le don de laines. » Chacun a pu aussi souffler des idées de décoration, de l'arbre aux poissons rouges aux armoiries du village. « Nous avons vraiment adapté nos idées au mobilier mais aussi aux choix et compétences de chacun des participants ; tricot, crochet, tissage, pompons, glands, couture et enfin aux moyens que nous avions, usant de tout ce que nous pouvions utiliser pour avoir le moins de dépenses possibles. » Dans l'effervescence de cette création collective, certains soirs, le village se transforme en repère de dealers. On s'appelle pour savoir qui aurait encore une pelote de laine, on troque, on s'échange du fil sous le manteau. « Comme c'est un projet un peu fou, on a pu sortir des convenances pour créer de la connivence » se félicite la jeune femme.

« Cette initiative prouve que l'art peut être un formidable accélérateur de lien social et un outil de dynamisation des petits villages, explique Sophie Dransart, chargée de mission Patrimoine Culture au Parc. Le tricot, accessible à tous permet de fédérer toute une commune autour d'un ambitieux projet artistique. Il s'inscrit totalement dans la démarche du Parc d'appropriation du territoire par ses habitants. »

Maillages

« J'ai rejoint le groupe de tricoteuses en septembre dernier, témoigne Monique. Mes enfants étant partis depuis longtemps, je ne connaissais plus personne au village. A 63 ans, j'ai pu rencontrer des personnes de tous les âges. J'ai tricoté tous les jours et vers la fin c'était encore plus intense sans jamais être une contrainte. » Des témoignages comme celui de Monique, Laetitia en a plein sa besace. « Il y avait une dame qui ne sortait plus de chez elle, elle a pris le projet en cours de route et s'est parfaitement intégrée. On a rencontré des personnes d'une générosité extrême. » Les plus jeunes ont aussi pris part à l'aventure tricotée en réalisant des pompons ou des petites pièces au crochet accompagnés par les bénévoles de la bibliothèque municipale.

Fin mai dernier, quand l'heure est venue de décrocher les oeuvres, l'équipe a préféré repousser l'échéance, attendre la brocante pour qu'un maximum de personnes puisse en profiter. Une des oeuvres, a été séchée, encadrée et conservée en mairie. Certaines oeuvres ont été vendues pour acheter des pelotes, d'autres conservées pour être ressorties dans l'année. Et surtout un nouveau projet a été lancé pour Noël prochain. De quoi s'agit-il ? L'opération reste secrète. Aussi, la nuit du 24 décembre 2017, si vous traînez dans la région, n'oubliez pas de faire un crochet par Galluis. Vous ne devriez pas le regretter. ■

HÉLÈNE BINET



J'HABITE, TU HABITES, NOUS PARTICIPONS :

UN HABITAT PARTICIPATIF AVEC MES VOISINS

L'habitat participatif consiste à concevoir, réaliser, habiter et gérer un habitat collectivement. Pour mieux comprendre cette nouvelle forme d'habiter, le Parc accueillait mi-mai le Collectif d'Animation de l'Habitat Participatif pour une journée festive et informative au château de la Madeleine.



photos : Thomas Cecchelanani

6

L'habitat participatif, ce n'est pas la communauté hippie ! Chacun a bien un chez soi privatif et à son goût. Mais, s'y ajoutent aussi des espaces collectifs partagés avec les voisins et surtout définis avec eux au départ du projet. Au départ, vous vous réunissez pour identifier, ensemble, des espaces communs et des services à mutualiser : un potager, une voiture, des vélos, une buanderie, une chambre d'amis, ... Ces petits plus, vous n'auriez pas pu les envisager pour

vous tout seul, mais acquis et gérés en commun, ces équipements deviennent accessibles !

Ce concept séduit petit à petit des familles en quête d'une meilleure qualité de vie avec un habitat sur mesure et des liens de voisinage construits sur le partage et des valeurs communes. Des projets naissent et se développent à nos portes –La Verrière, Palaiseau– et dans la région. Et peut-être bientôt dans l'une des communes du Parc !

L'habitat participatif peut prendre une multitude de formes : construction neuve, rénovation d'immeuble, réhabilitation de bâtiments anciens / être locataire, propriétaire / en privé ou en social, ... tout est possible. La commune peut intégrer les logements sociaux du projet, dans le comptage SRU.

La mixité fonctionnelle peut aussi être au programme : un local commercial, un gîte, peuvent jouxter un ensemble de logements comme le propose un projet coopératif en cours à Achères : Coogîte, un immeuble neuf de 7 logements.

« L'idée de départ, explique Sitha Vincent Nguon, co-fondateur de Coogîte (voir le site coogite.org), a été de réfléchir autrement, d'offrir des loyers à prix bas en échange de services et d'heures donnés à la collectivité. Nous aurons par exemple un local commun pour les enfants qui attendront là leurs parents de retour du travail, ils seront placés tour à tour sous la surveillance de l'un des parents ou d'une personne intéressée par cette tâche. Nous allons regrouper les courses, cultiver un jardin partagé en permaculture. Les bénéficiaires des activités commerciales abonderont une caisse coopérative qui pourra aider au financement des études des jeunes de la résidence. La construction des bâtiments répondra aux critères des maisons passives. La demande de permis a été déposée ! Le loyer comprendra l'acquisition de parts de propriété, ce qui permettra aux personnes qui n'ont pas la capacité d'acheter de se constituer un patrimoine différé. »

Construire une nouvelle vie collective

Frédéric et Karine, propriétaires d'une maison, souhaiteraient un nouvel habitat écologique conçu avec des matériaux sains où leurs quatre enfants s'épanouiraient en toute quiétude. « Un projet d'habitat participatif voisin répondait à



cela. Il propose une dizaine de logements accolés et des espaces communs : laverie, atelier, salle de jeu pour les enfants, jardin potager partagé, serveur de fichiers et ordinateurs communs, local à vélo, voiture partagé... De ce fait, un logement de 90 à 100 m² nous suffit alors que nous cherchions plus grand. Tout cela n'est pas dans les habitudes des assurances, du notaire ou de la banque ! Il s'agit d'un achat en commun, d'une vie future construite sur une bienveillance entre les habitants. Le projet est chronophage, il aura duré entre 4 et 5 ans. La philosophie de l'habitat participatif, c'est la rencontre et le "faire en commun". L'homme est une espèce grégaire, on est fait pour être naturellement en groupe, pas pour vivre de manière individualiste. Je crois que ce modèle qui apporte une solution contre l'inégalité est appelé à se développer, mais il bouscule les esprits et se fera à l'échelle d'un siècle ou plus ! »

La solidarité s'invente aussi ici

Michèle et Chloé sont deux futures nouvelles voisines. Leur habitat participatif se situera dans le PNR Oise-Pays de France. « La mairie a préempté une grange patrimoniale et deux bâtisses qu'elle a mises à disposition de notre collectif de 9 foyers. Notre projet constitué en début d'année s'est construit autour d'une volonté de mixité sociale, intergéné-

rationnelle et d'écologie. Nous aurons en commun un jardin partagé, un poulailler, un verger, une buanderie, une chambre d'amis... Nous tenons aussi à montrer à nos enfants que la solidarité peut s'inventer aussi ici. Tout est à reconstruire, les bâtiments anciens mais aussi le mode de vie. »

L'union fait la force !

Daniel Jaunas, Président du conseil d'orientation et de surveillance du Collectif d'Animation de l'Habitat Participatif Île-de-France (CAHP-IDF), accompagne les projets en cours. « Il faut tout d'abord définir les fondamentaux du projet, veiller à être ouvert sur le quartier et à avoir une mixité générationnelle, savoir quelle gouvernance adopter, quelle esquisse choisir, quel financement préférer, quelles conditions d'agrément des candidatures... Le projet immobilier s'élabore ensuite (architecture, permis, coût prévisionnel...). En dernier lieu sont lancés les appels d'offres puis les travaux de construction. » Ses équipes insistent sur la méthodologie et encouragent à poser dès le début et dans les actes notariés les conditions de revente, car la spéculation n'est pas de mise ici. Pour une municipalité, l'habitat participatif présente de nombreux intérêts. Cela permet de produire des logements plus pérennes et écologiques, qui apportent mixité, entraide et de la solidarité, tout en évitant l'étalement urbain avec des logements plus denses. L'habitat participatif permet également d'envisager de nouvelles options dans les parcours résidentiels. De belles perspectives en matière de vie sociale et d'écologie ! ■

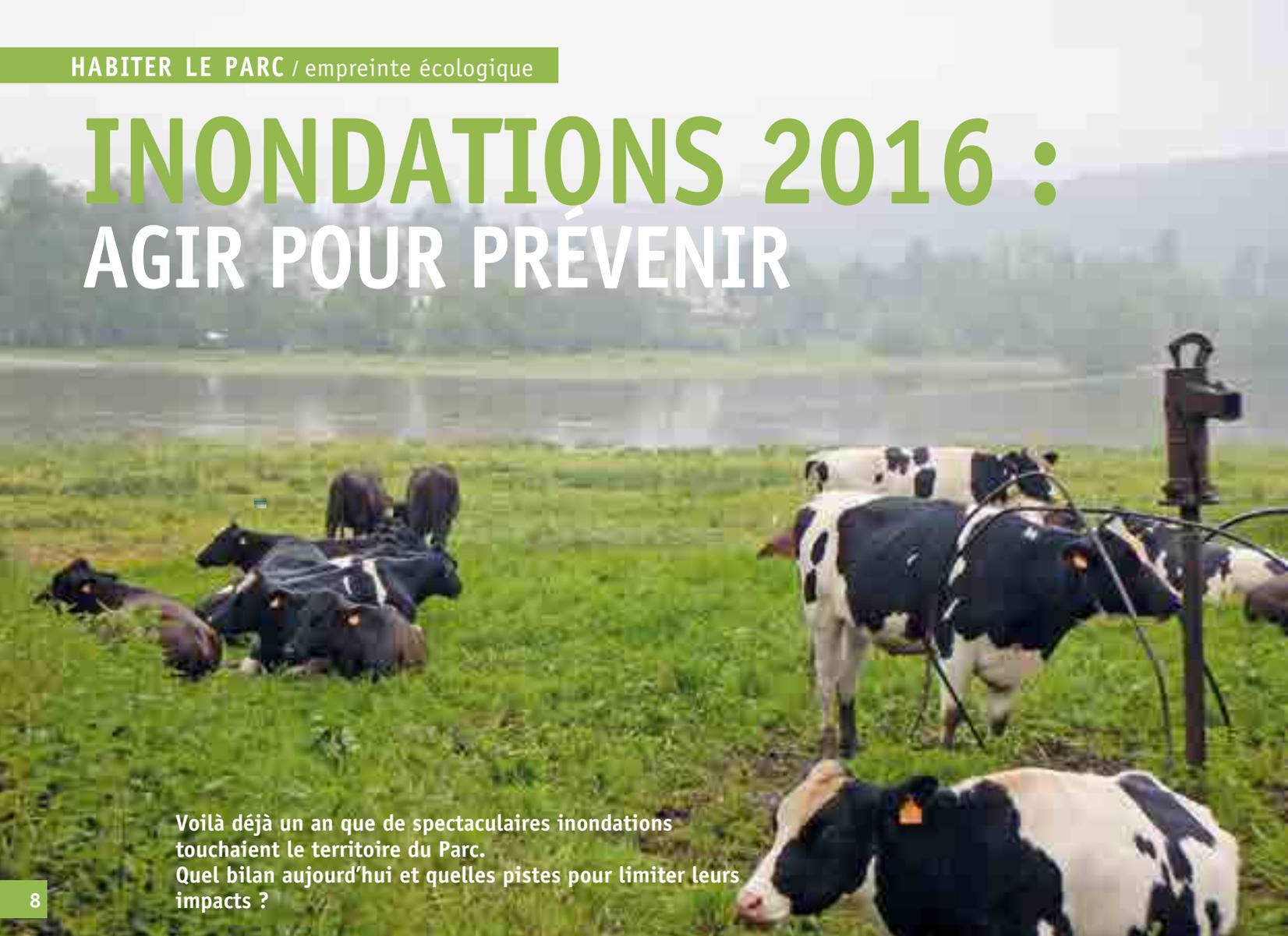
PATRICK BLANC



CAHP-IDF

Fondé fin 2010, le Collectif d'Animation pour l'Habitat Participatif en Ile-de-France (CAHP-IDF) est une association et bientôt une coopérative. Son but est de fédérer les acteurs de l'habitat participatif pour rendre ce type de logements accessible à tous. Ses modes d'intervention : soutien aux futurs voisins, mise en réseau entre groupes qui ont réussi et collectifs en projets, valorisation des projets existants, promotion de l'habitat groupé dans les politiques du logement, tant au niveau local que national. A son actif, une trentaine d'opérations réalisées (450 logements), et une vingtaine d'opérations en chantier. www.habitat-participatif-idf.org

INONDATIONS 2016 : AGIR POUR PRÉVENIR



Voilà déjà un an que de spectaculaires inondations touchaient le territoire du Parc. Quel bilan aujourd'hui et quelles pistes pour limiter leurs impacts ?

8

3

31 mai 2016. « *Saint-Rémy-les-Chevreuses panse ses plaies* » titrait le Parisien. « *la vallée de Chevreuse ravagée par les inondations* » renchérrissait 78 actu. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Si l'événement a sans doute durablement marqué les mémoires locales, était-il pourtant aussi exceptionnel et tragique par son ampleur et ses conséquences ? C'est pour répondre à ces questions que le Parc a entrepris d'en faire le bilan et de revenir sur les causes de ces inondations ⁽¹⁾. Premier constat : Oui, 2016 a bien été localement une année météorologique exceptionnelle. Non pas que le niveau moyen des pluies tout au long de l'année ait été supérieure à la normale. Mais les saisons ont été particulièrement contrastées. La météo du printemps a ainsi été désastreuse. « *De tous les mois de mai, celui de 2016 a été le plus pluvieux depuis la création des suivis météorologiques dans la région au début du XX^e siècle*, précise Karine Lefebvre,

chargée d'étude hydrologie au Parc. *Il s'approche du record de pluie absolu sur l'année détenu dans le secteur par le mois de décembre 1999 !* »

Six jours de crues

Résultat : le 30 mai, les sols sont déjà saturés d'eau lorsque la pluie se déverse massivement sur le territoire du Parc pendant 36 heures d'affilées, à un niveau quatre fois supérieur aux moyennes connues des grosses précipitations. Un tel événement n'est toutefois pas si rare, puisqu'il survient en moyenne tous les dix à vingt ans. Mais c'est bien le cumul des pluies depuis le début du mois de mai qui provoque une crue qui va durer 6 jours. Le relief accidenté des étroites vallées du Parc, particulièrement celle de l'Yvette, avec des flancs abruptes rend très vite la situation délicate. Il accélère l'écoulement des eaux jusqu'aux rivières. Leur niveau s'élève rapidement : en moins de douze heures, il atteint son maximum ! Et certaines rivières sortent de leur lit par



endroits. Elles transforment les prairies en lac le temps d'une journée, passent par-dessus les ponts, submergent les jardins potagers, s'accumulent sur les chaussées dans les centres-villes. Les murs de fond jardin créent une barrière dérisoire face au débordement de la rivière, mais en revanche, ils empêchent l'eau ensuite de s'évacuer quand les eaux baissent. Enfin, la pluie emporte avec elle dans les rivières des polluants venus d'une multitude de sources.

C'est grâce à onze stations de mesure de hauteur de rivière et six stations météo bénévoles mises en place pour comprendre la dynamique des rivières du Parc tout au long de l'année que l'historique de la crue est reconstituée a posteriori. Le bilan est réalisé également à l'aide des deux mille photos envoyées par des particuliers au Parc. En y identifiant des points de repères, elles permettent de localiser précisément les zones inondées à 10 centimètres près dans les zones urbaines et de façon plus approximative sur les terres agricoles pour lesquelles les photos sont moins nombreuses.

1 % du Parc inondé

Au final, seul 1 % du territoire du Parc a été inondé avec des hauteurs d'eau allant

de quelques dizaines de centimètres à un mètre cinquante et un tiers de ces inondations ont concerné des zones urbaines. « *Les zones forestières et agricoles sont cependant sous-estimées par manque de photos* » précise Karine Lefebvre. L'Yvette est la plus touchée des cinq principales rivières du Parc. Sur les 51 communes du Parc, 26 ont été classées en catastrophe naturelle. « *Ce bilan doit nous permettre de réfléchir aux actions à réaliser pour limiter globalement les inondations et la vulnérabilité des zones touchées* » explique la chargée d'études. Car la séquence météorologie exceptionnelle n'est pas seule en cause dans les inondations. Si ces dernières sont très localisées, elles sont en revanche le résultat de facteurs qui engagent tout le territoire du Parc. L'imperméabilisation croissante des surfaces avec l'urbanisation et la construction de chaussées a aggravé les inondations. De même, la simplification des paysages agricoles avec des parcelles plus importantes et moins de haies a accéléré le ruissellement de l'eau de pluie vers les rivières. Enfin les fossés drainants agricoles et les canalisations des réseaux urbains de collecte d'eaux pluviales ont favorisé également une vitesse d'écoulement plus rapide en concentrant et en canalisant les eaux. De multiples solutions existent pour qu'une telle inondation ne



se renouvelle pas ou qu'elle ait moins d'impact. Trois mots d'ordre : limiter et ralentir les écoulements, stocker l'eau, et permettre à la rivière de sortir de son lit dans les zones les moins vulnérables. Le Parc restaure ainsi les prairies et les zones humides qui sont autant de lieux possibles d'expansion pour la crue. Quand le renouvellement de la chaussée s'impose, il faut privilégier des revêtements perméables. Les fossés agricoles peuvent être équipés de petits barrages (des redents) pour ralentir l'écoulement de l'eau. Les réseaux de mares et d'étangs doivent être maintenus ou restaurés, car ils constituent autant de possibilités de stockage supplémentaire. Ce ne sont que quelques exemples qui incitent à poursuivre la réflexion et à agir. D'autant qu'avec le changement climatique, cette année météorologique atypique pourrait survenir plus fréquemment. ■

PIERRE LEFÈVRE



(1) Ce bilan a été présenté dans une exposition visible au Parc du 13/04 au 31/05/2017 ainsi que lors d'une conférence débat organisée par les amis du Parc le 13 mai 2017.

LIGNE 18 : LE POINT SUR LA POSITION DU PARC



Dans la logique de développement du Grand Paris, la création d'un transport en commun rapide qui relie les grands pôles de Versailles-Saint-Quentin avec Massy et l'aéroport international d'Orly en passant par le pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay ne fait guère débat. En revanche le tracé en viaduc prévu par la Société du Grand Paris est loin de faire l'unanimité et le rapport d'enquête publique ne rend pas compte de la position du Parc naturel régional. Une mise au point s'impose.

Simulations de viaduc

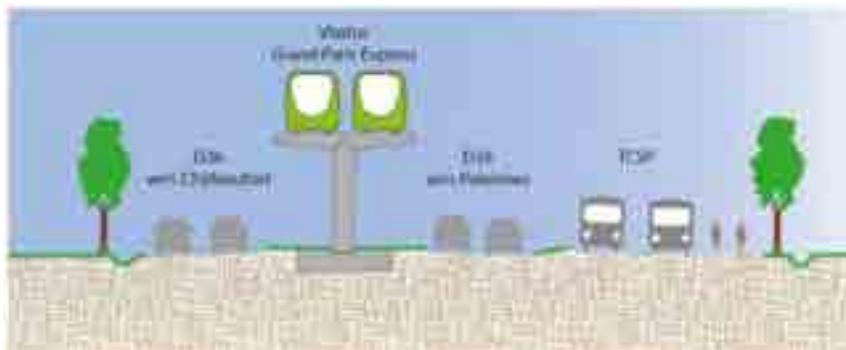
Sources : rapport d'enquête publique



Le long de la RD 36 qui passe à Magny-les-Hameaux



10



Source : schéma du rapport d'enquête publique
Sources : rapport d'enquête publique

Le viaduc, dans le contexte d'un aménagement global à deux fois deux voies de part et d'autre, ainsi qu'une voie pour un transport en site propre : un ensemble à fort impact dans le paysage rural du plateau.

LE PARC OPPOSÉ AU TRACÉ EN VIADUC

Le Comité syndical du Parc a réaffirmé son opposition à la solution en viaduc le 10 juillet 2017. Dès l'été 2015, il avait exprimé au Préfet de Région son hostilité au tracé aérien. Hostilité également exposée clairement dans un avis remis à la Société du Grand Paris en 2015 et auprès du commissaire enquêteur en avril 2016. Cette position n'a pourtant pas été prise en compte. Au contraire, le rapport de l'enquête publique affirme sans fondement que le projet de ligne 18 n'est pas en contradiction avec la Charte du Parc naturel, sans faire du tout référence à ses prises de positions contre la solution en viaduc sur les communes de Châteaufort et de Magny-les-Hameaux.

Le comité rappelle son hostilité au tracé en viaduc qui porterait un préjudice définitif au paysage du plateau de Saclay et s'inquiète des conséquences de ce projet sur la pérennité du golf national qui devrait accueillir les épreuves olympiques en 2024.

LA PRÉSIDENTE DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE FAVORABLE AU MÉTRO, MAIS AVEC UNE PRÉFÉRENCE POUR LA SOLUTION D'ENFOUISSEMENT

En avril 2016, Mme PECRESSE présidente de la région d'Ile de France a présenté au commissaire enquêteur sa position. Elle a rappelé que les acteurs économiques mais aussi les habitants sont très attachés à ce projet qui apporte une solution de desserte rapide et efficace, dans un secteur qui a connu un développement exceptionnel sans bénéficier de création d'infrastructures majeures de transport et considère que cette solution s'inscrit également en cohérence avec le développement de l'OIN Paris Saclay, qui ne dispose pas de liaison forte entre ses différentes polarités et que la ligne 18 constituera la colonne vertébrale de cette zone d'innovation, de recherche et d'excellence.

Dans le même temps, le Conseil Régional observe que l'organisation des événements internationaux majeurs pour lesquels la France concourt impacteront fortement nos territoires : les jeux Olympiques de 2024 et l'Exposition Universelle de 2025 et que dans ce contexte, il serait souhaitable, comme pour toutes les lignes du Grand Paris Express en général, que le second tronçon de la ligne 18 puisse être réalisé au plus tôt et avancé à 2024, la Société du Grand Paris ayant elle-même précisé que la réalisation simultanée des deux tronçons de la ligne 18 est techniquement possible et éviterait des surcoûts liés à l'interruption du chantier.

Par ailleurs Mme Péresse soulève la problématique du tracé aérien sur le tronçon CEA-Saint-Aubin / Saint-Quentin qui provoque un grand nombre de protestations des riverains.

Il faut souligner le cadre exceptionnel de ce territoire : le tracé traverse le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Ce territoire offre un cadre exceptionnel et l'attractivité du plateau de Saclay est également liée à ses atouts environnementaux qu'il convient de préserver. A l'image d'une grande majorité de riverains, la solution de l'enfouissement recueille la préférence du Conseil Régional, en raison de son moindre impact au plan environnemental et agricole. Elle doit être étudiée de manière approfondie par la Société du Grand Paris pour s'assurer de sa faisabilité technique et pour mesurer l'ensemble de ses impacts.

Le surcoût de l'enfouissement est estimé par la Société du Grand Paris à 250 millions à comparer aux 3,1 milliards du projet, un surcoût relativement peu important s'il permet d'assurer l'acceptabilité locale du projet et donc d'éviter des retards liés à l'opposition des riverains dans la conduite de l'opération.



L'opposition des riverains, illustrée ici par ce montage publié par le Collectif « enterrez le métro »



L'exemple de la navette Orlyval, métro automatique qui circule au sol.

LE PRÉSIDENT DU PARC PROPOSE UNE ALTERNATIVE

Yves Vandewalle, Président du Parc a souhaité à titre personnel que l'on étudie la faisabilité d'un passage de ce métro au sol sur le tronçon prévu actuellement en viaduc. « Quand je vois l'exemple très similaire d'OrlyVal, qui fonctionne depuis plusieurs décennies, avec un passage au sol, il me semble que cette solution pourrait être une alternative intéressante. Elle est moins chère que l'enfouissement, avec un impact paysager et fonctionnel très faible en longeant la RD 36. Dans un projet d'aménagement qui engage le territoire pour plus d'un siècle, j'aimerais qu'on prenne le temps d'étudier toutes les solutions afin de choisir celle qui présente le meilleur rapport avantages/inconvénients. »



Proposition de tracé au sol formulé par Yves Vandewalle.

JARDINER AU NATUREL, LES BONS PLANTS DU PARC

Comment lutter naturellement contre les pucerons ? Où acheter un fruitier de la région ? Quelles sont les plantes sauvages comestibles ? Le Parc, les communes et les associations organisent animations, ateliers, formations pour les amateurs de jardin au naturel. Suivez le guide !



1- Inspirez-vous

Au printemps, une sortie-conférence y était organisée sur le thème « Réhabilitons les plantes sauvages dans un jardin privatif ». Dans le jardin le Ruchot de Jouars-Pontchartrain, les fleurs côtoient les légumes qui eux-mêmes embrassent les plantes sauvages. « Notre jardin de 5500 m² a été créé par Le Nôtre et transformé quelques années plus tard en jardin à l'anglaise, explique la propriétaire Christine Gautier. Il porte encore quelques traces du jardinier du roi notamment un bosquet très classique fait de troènes, de lauriers et de tilleuls. » Partout ailleurs, Mr et Mme Gautier laissent la nature reprendre ses droits en aménagement néanmoins des petits cheminements pour les visiteurs. « Ce jardin est entièrement bio depuis 1980, rappelle Christine. Il n'a pas vu de pesticides depuis très longtemps. Aussi, nous avons pris le parti de laisser les parties en herbe monter à graines en ne fauchant que des petits chemins pour rendre le jardin visitable. Nous laissons des branches mortes pour les hérissons. Ainsi, nous avons une biodiversité assez exceptionnelle. » Pour découvrir cette joyeuse cohabitation de l'histoire et de la biodiversité, les propriétaires ouvrent régulièrement les grilles de leur jardin privé. Pour les écoles sur demande toute l'année et pour le grand public à l'occasion d'événements spécifiques organisés par le Parc, les associations ou le ministère de la Culture. Renseignements au 06 07 32 91 19.

12

2- (re)Lisez

C'est un peu le document de référence pour les jardiniers du Parc : le guide éco-jardin téléchargeable sur le site du Parc. Vous y trouverez non seulement l'histoire du territoire, contée par les jardins mais aussi une multitude de conseils pratiques pour jardiner pour la planète. Vous y apprendrez comment inviter un lombricomposteur dans votre cuisine ou construire un mur de pierre dans votre jardin pour y abriter une faune et une flore précieuses. Vous serez incollable sur les mares, les plantes invasives et sur les haies. Votre jardin deviendra ainsi le nouveau chaînon d'une trame verte et bleue essentielle pour la biodiversité.



3- Echangez

Une poignée de multinationales domine aujourd'hui le marché de la semence quand la plupart des graines vendues dans le commerce portent le sceau F1, signe de leur hybridité qui les empêche de s'auto-réplicuer correctement. Les jardiniers doivent ainsi racheter chaque année leur lot de semences. Heureusement, le troc de graines s'organise. Dans les jardins partagés ou familiaux du Parc, des séances d'échanges sont régulièrement organisées pour faire tourner les pépites du potager. Le P'tit Pot Bio à Bonnelles, Les Mains dans la Terre à la ferme de Buloyer à Magny-les-Hameaux, le jardin de l'Yvette aux Essarts le Roi... Renseignez-vous auprès de ces jardins collectifs pour connaître les prochains trocs, vous y trouverez sans doute de très belles variétés.





4- Essayez

Dans son jardin de 5000 m² à Senlisse, Daniel Chollet cultive de tout. « Je travaille pour la biodiversité et la restauration des abeilles, » explique le passionné. Avant d'être une oasis de biodiversité, le potager de Daniel n'était qu'un tas de cailloux. « Je suis sur un terrain de pierres usées abandonné par les pépinières Thuilleaux. Je repars de l'argile pour faire une terre de culture. J'ai utilisé plus de 300 m³ par an de BRF (bois rameau fragmenté) que je composte et que j'incorpore au sol. » Aujourd'hui, dans ses terres restaurées, le jardinier enfonce la main jusqu'au coude. « *Ce que je dis, je le fais et je le montre,* » explique-t-il. Aussi, le meilleur moyen de s'initier aux techniques Chollet, doux mélange de permaculture, d'agroforesterie, de bio, de plantes sauvages, est de venir travailler avec lui. De passer quelques heures au jardin à désherber à la main, cueillir, planter et discuter. Lors de stages organisés par l'association qu'il a créée des amis du potager, vous apprendrez à vous débarrasser des pucerons en élevant des pucerons, vous goûterez aux incroyables fruits et légumes et referez le monde du jardinage naturel avec Daniel. Information au 06 13 28 81 81.



5- Sortez

Difficile de le croiser sans qu'il ne vous serve un savant couplet sur le paillage et sur les plantes sauvages, parfois en passant par le Moyen-Âge. Stéphane Lorient, agent du Parc naturel régional est un passionné passionnant. Il organise des visites guidées sur les plantes sauvages comestibles, celles qui se trouvent au bord des champs ou s'invitent dans les jardins. « *Un potager décapé de toutes ses plantes sauvages est un non sens,* explique-t-il. *Bien souvent, la plupart sont savoureuses (Cardamine, Ego-pode, Lamier, Lierre terrestre, Mouron blanc, Ortie, Pissenlit, etc.) et contribuent à des associations vertueuses pour un jardin sans carence. Avec un bon paillage, la présence de végétaux spontanés aux côtés des plantes cultivées va régénérer la vie du sol, restaurer la chaîne alimentaire et, au final, offrir une meilleure diversité bénéfique à l'homme.* » Pour en savoir plus, quetez les sorties organisées par le Parc.

13



6- Plantez

Chaque année à l'automne, le Parc organise l'opération *Plantons le paysage*. L'objectif ? Inciter les particuliers à planter des variétés locales pour préserver la qualité des paysages et de la biodiversité. Les spécialistes du Parc vous donnent alors une liste des végétaux à privilégier, les adresses des producteurs et distributeurs locaux ainsi que des bons de réduction pour acheter ces bons végétaux. Il n'y a plus qu'à se laisser guider. Par ailleurs, l'association *Un verger dans ma ville* organise régulièrement des commandes groupées de fruitiers : unvergerdansmaville@gmail.com. ■

HÉLÈNE BINET



LES LINGETTES : JAMAIS DANS LES TOILETTES !



On les dit magiques, elles peuvent s'avérer tragiques. L'accumulation des lingettes dans les réseaux d'assainissement collectifs ou individuels n'est pas un sujet glamour certes, mais une calamité dont les conséquences techniques sont coûteuses pour chaque contribuable.

Qu'elles soient siglées bio, éco-certifiées, ou couvertes d'une douceur cotonnée, ces tissus synthétiques jetés au fond des "ouatères" ne s'éliminent pas rapidement et vont jusqu'à bloquer les installations des stations d'épuration comme les fosses septiques.

Sensées être les fées modernes de l'hygiène et de la propreté, les lingettes sont les bêtes noires des agents d'entretien des stations d'épuration.

Imaginé au préalable pour rafraîchir et nettoyer les fesses de bébé, le petit carré certes très pratique s'est vu décliné et vanté dans toute une gamme de parfums au pouvoir assainissant et bienfaiteur pour toute la maison, du sol au plafond. Soi-disant pratique également dans leur élimination, certains fabricants n'hésitent pas à les qualifier de biodégradable (oui à long terme, 90 jours ou plus, contrairement au papier toilette) mais entre-temps, elles auront bouché si ce n'est vos toilettes, vos canalisations ou celles de vos voisins, le réseau d'eaux usées et in fine les filtres des stations d'épuration. Car faute de se dégrader rapidement, elles s'amalgament dans les réseaux d'écoulement avec d'autres débris qu'elles retiennent, notamment des graisses qui, en se refroidissant, se figent et créent des bouchons. Rappelons que le code de la santé publique interdit de les jeter dans le système de collecte des eaux usées, les considérant à juste titre comme déchets solides.

S'ensuivent des débordements en milieu naturel, des refoulements chez les particuliers, des blocages de systèmes d'assainissement et d'autres dysfonctionnements qui sont le lot quotidien des services d'intervention spécialisés.

Ces problèmes conséquents ont un coût que chaque contribuable paye à travers sa redevance. Certaines communes ont été obligées de dépenser plusieurs dizaines de milliers d'euros pour remédier à ces désordres. Alors la façon la plus efficace d'alléger la note est tout simplement de ne plus jeter les lingettes dans les toilettes. Après usage, une seule direction : la poubelle de déchets ménagers.

Quant à la meilleure solution, vous la devinez, ne les utilisez plus ! D'autant que leurs composés nocifs pour la santé et leur coût environnemental sont désastreux. Vous ferez ainsi des économies et la collectivité également car leur élimination avec les déchets a aussi un coût : optez pour les éponges, les tissus microfibrilles lavables, etc. additionnés d'un produit d'entretien de préférence éco-certifié et/ou à base de végétaux (vinaigre blanc, savon noir...). Selon diverses études, ces méthodes qui ont fait leur preuve génèrent en effet 20 fois moins de déchets et coûtent 16 fois moins cher ! ■

PATRICK BLANC

UTOPIES RÉALISTES, RETOUR VERS LE FUTUR

« *Le progrès n'est que l'accomplissement des utopies* », écrivait Oscar Wilde au XIX^e siècle. 150 ans plus tard, le Parc naturel régional prend au mot l'écrivain et lance la 4^e édition des *Utopies réalistes*, un appel à bonnes idées pour demain. Vous souhaitez faire progresser le monde ? Candidatez.

Voilà 50 ans que l'innovation est inscrite dans l'ADN des Parcs naturels régionaux : expérimenter encore et toujours pour ré-inventer les territoires. Dans le Parc de Chevreuse, l'innovation se veut également collaborative, partagée par l'ensemble de ses acteurs. Aussi, depuis 5 ans, le Parc a imaginé un générateur de bonnes trouvailles : les « *Utopies réalistes* », un appel à projets lancé auprès des communes, des établissements publics de coopération intercommunale, des entreprises, des associations et des particuliers. L'appel à projets est tout à la fois un outil original et souple, un levier économique et un laboratoire d'idées et d'expériences.

Inspirez, candidatez

Concrètement, cette aide financière dont le montant est laissé à l'appréciation d'un jury pluriel composé d'élus des commissions thématiques du Parc (de l'agriculture aux déplacements durables en passant par l'architecture ou la biodiversité) récompense les projets basés sur une démarche de développement durable contribuant à la mise en œuvre de la charte du Parc. À partir de ce socle commun, l'imagination est encouragée tous azimuts. Les projets peuvent porter

sur les thèmes de l'architecture et du patrimoine, de la culture, de l'énergie et de la transition énergétique, de l'urbanisme et des paysages, de l'ingénierie écologique, climatique et énergétique. Ils peuvent être pédagogiques, économiques, artistiques... prendre la forme de recherches scientifiques, d'études techniques, de réalisations concrètes ou d'études pré-opérationnelles pourvu qu'ils soient dans le même temps utopiques et réalistes.

Chaque édition a vu émerger des projets audacieux. Des exemples ? En 2015, le jardin agricole des Essarts-le-Roi a été retenu pour son intention de lier urbanité et ruralité. L'ambition ? Faire cohabiter sur un même espace lotissements, parcelles agricoles et piste cyclable, le tout dans une véritable harmonie paysagère. Dans ce nouvel espace public, le rôle du végétal n'est plus simplement ornemental mais devient un objet de consommation directe et un support de compréhension du monde agricole.

À Châteaufort, au domaine de la Geneste, magnifique parc arboré de 23 hectares, la propriétaire Isabelle Pasik a souhaité quant à elle mettre en place les aménagements nécessaires pour



accueillir tous les publics dans son arboretum, des personnes peu mobiles aux non voyants. Des aménagements ont été réalisés pour rendre le domaine plus lisible et, pour les aveugles, des panneaux ont été édités en braille avec les silhouettes des arbres notamment. Deux mini-chevaux américains dressés pour guider les mal-voyants leur permettront de circuler plus facilement.

Dans un tout autre style, l'équipe de Julien Rathle de la société AirDesignLab, elle aussi lauréate a imaginé une cheminée de ventilation naturelle. C'est-à-dire ? « *L'idée principale est d'utiliser les conduits de cheminées pour rafraîchir l'espace* », explique l'architecte.

« *Grâce à l'aide du Parc, nous avons pu construire un prototype exposé à l'université d'Orsay et démontrer qu'on pouvait refroidir un bâtiment avec ce procédé.* »

Quelle sera la moisson 2017 ? Qui seront les inventeurs du Parc du XXI^e siècle ? L'appel vient tout juste d'être lancé. À vous de jouer ! ■

HÉLÈNE BINET

- Jusqu'au 2 octobre 2017-18h : période de dépôt des candidatures pour présélection
- Janvier 2018 : jury et publication des lauréats.



RETOUR AUX SOURCES

À Gambais, la ferme des Sources vit de grandes cultures, de chevaux, de maraîchage biologique et caresse le rêve du tout bio un jour.



Philippe Duchemin se baisse pour ramasser un trèfle à quatre feuilles. « J'en trouve un par jour en ce moment » confie le quinquagénaire à la tête de la Ferme des Sources, 148 hectares entre Gambais et Bazainville. De la chance, il espère en avoir plus que l'année dernière à la même époque où ses carottes se sont retrouvées recouvertes de 50 centimètres d'eau. Plus qu'en 2009 aussi, année noire pour les céréales qui l'a poussé à se lancer dans le maraîchage biologique. « À cette époque, mon fils Jérôme cherchait un stage, raconte-t-il sous la serre des semis. Comme

j'avais toujours rêvé de cultiver des légumes, je lui ai proposé de tester la pratique chez un professionnel pour voir s'il pourrait développer cela à la ferme. » « J'ai tout de suite accroché, » confie le jeune exploitant qui a désormais 23 ans et s'est associé à son père. C'est ainsi qu'en 2010, en plus des cultures conventionnelles de colza, blé, maïs et autres céréales, la ferme des Sources se lance dans les légumes bio. « On a commencé par le jardin familial se souvient Philippe. Au début, on vendait à 5 adhérents d'une Amap et comme ça fonctionnait on s'est mis à acheter des outils, à installer des serres, à s'équiper d'une chambre froide, jusqu'à ouvrir un magasin à la ferme. » Aujourd'hui, 4 personnes travaillent à la ferme, 68 paniers sont livrés chaque semaine et la boutique reçoit entre 80 personnes l'hiver et 120 l'été. « On est un peu juste en légumes, il faudrait qu'on agrandisse la surface maraîchère. »

Conversion progressive

Depuis son installation en 1984, Philippe préfère ne pas brûler les étapes, prendre le temps de voir comment les cultures se comportent avant de se lancer complètement dans l'aventure biologique. « En 1993, je me suis penché de très près sur la conversion de mes cultures céréalières en bio mais j'ai eu peur sur un plan économique. Le terrain ici, fait de sable et d'argile, est très contraignant au niveau désherbage. Le bio, c'est un objectif à terme mais pour plus tard. » En attendant, Philippe teste pas mal de choses naturelles, se renseigne sur l'agriculture du japonais Masanobu Fukuoka basée sur le concept du non-agir, accueille un ami en permaculture qui vient d'esquisser un potager mandala qui combine une forme géométrique spécifique et la culture sur buttes qui facilite l'entretien.

Regard du Parc

« La démarche de la ferme des sources est intéressante car elle illustre la dynamique actuelle de diversification des exploitations franciliennes, » précise Alexandre Mari, chargé de mission Agriculture durable. « Sans délaisser les grandes cultures qui restent prédominantes dans la surface agricole utile, la ferme s'est tournée vers de nouvelles productions en réponse aux demandes actuelles de la société : maraîchage en circuit court, pensions de chevaux. Le bilan semble positif avec la création de plusieurs emplois à la clé. Si l'objectif du tout bio est une fin en soi pour cet exploitant, on voit qu'il est nécessaire de respecter des étapes dans cette transition et que tous les types de terre n'offrent pas les mêmes possibilités dans cette mutation ! Des aspects techniques liés au désherbage des cultures céréalières sur de grandes surfaces ne sont pas encore résolus et constituent encore un frein au développement de l'agriculture biologique dans notre région. »





« À chaque agriculteur son agriculture, » aime rappeler l'agriculteur. Lui par exemple n'arrive pas à faire pousser des brocolis et des choux-fleurs et a préféré laisser tomber. Pour savoir quel légume implanter sur quelle parcelle, il a sa propre technique : l'empathie végétale. « Quand tu veux installer une carotte quelque part, il faut te mettre dans la peau d'une carotte. » Euh, concrètement ? « Choisir une terre bien en profondeur, bien réchauffé, sans motte. » Et s'il y a des cailloux ? « Ça ne fait rien, les carottes sont joueuses, elles aiment bien se tortre pour les contourner. » Imparable.

Le bonheur est dans le champ

Aujourd'hui, Philippe prend un plaisir fou à faire pousser 40 sortes de légumes différents, de la tétrogone à l'herbe-huître. Il est fier de ses 1000 plants de tomates, de son basilic-citron, de son poivron-chocolat, idée qu'il a empruntée à un voisin lors d'une sortie du groupe d'échanges locaux organisée par le Groupement des Agriculteurs Biologiques Ile-de-France. « Comme tout maraîcher bio, j'ai mal partout mais quand je suis dans le champ là-bas, je suis bien. » Le champ en question, où les patates ne devraient pas tarder à être récoltées est entouré d'une belle haie d'un côté, d'une prairie de l'autre avec vue sur de superbes saules têtards. Pas un pavillon à l'horizon, pas de grande route non plus. Le champ est un petit paradis à moins de 60 kilomètres de Paris.

Alors forcément Philippe se désintéresse de plus en plus des cultures céréalières pour bichonner ses légumes. « Le pulvérisateur, je n'aime pas. Si je ne suis pas un intégriste de la bio, mon cœur est clairement de ce côté-là. À l'avenir, si j'arrive à me dégager un peu de temps, je me vois bien amender avec de la bouse de vache et tester la biodynamie. » ■

HÉLÈNE BINETE

QUAND LA RÉCUP DEVIENT SOURCE DE PARTAGE

Plutôt que jeter ce qui n'est pas hors d'usage mais qui ne nous intéresse plus, les « ressourceries » et « vestiboutiques » récupèrent, vérifient, remettent en vente l'objet à un prix modeste au profit d'une action utile. Visite à Saint-Arnoult et à Limours.

Ressourceries, sources d'idées

Sur la balance, l'authentique théière chinoise en terre cuite affiche 788 grammes. Son prix ? 2 euros. Le couvercle est à peine ébréché, j'achète ! Ici la sensibilisation du public à la prévention des déchets est simple, claire et très pédagogique : « *notre monnaie, c'est le poids !* explique Isabelle Guérin, l'une des fondatrices de Ressources&Vous, association qui a plus d'une idée (et objet) à revendre. *Nous détournons ainsi plusieurs tonnes qui ne deviennent pas des déchets.* » Née d'un collectif œuvrant sur Rambouillet et ses environs autour du partage, du lien social, d'un avenir plus sain (les Répar'café et Café couture notamment), l'association a pour vocation le réemploi, le recyclage, la diminution des déchets et, en prime, la création d'emplois de réinsertion tout en proposant des trésors à tous petits prix ! Ressources&Vous a pu ouvrir son local grâce au soutien de la mairie de St-Arnoult-en-Yvelines, qui a mis à sa disposition le bâtiment de l'ancien conservatoire. L'aspect est celui d'un grand vide-greniers. « *Tout peut resservir !* insistent Isabelle et l'équipe des bénévoles qui conseillent les visiteurs. *Nous souhaitons faire prendre conscience des excès de la surconsommation, de l'obsolescence programmée, du gaspillage... Nous organisons également des ateliers créatifs à partir de matériels employés différemment. Ces rendez-vous ludiques ont beaucoup de succès et l'animation de l'ensemble va être assurée par un premier emploi rémunéré grâce aux ventes. Nous espérons essaimer !* »

► Ressources & vous, 10 rue Laguesse-Charon, 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines - Tél. : 09 51 23 59 31 - <http://ressourcesetvous.org>

Ouverture :

- mercredi de 14h à 18h,
- samedi de 10h à 18h,
- dimanche de 10h à 13h.

Vestiboutique Croix-Rouge Limours

Quand l'habit fait le bien

Située à Limours, commune limitrophe du Parc, la vestiboutique de la Croix-Rouge permet à tous de se vêtir à moindre coût, en agissant au profit de cette association d'utilité publique. L'espace est vaste mais les portants et les rayons sont pleins à craquer ! Les étagères pour enfants sont les plus fournies. Les vêtements sont présentés par âge et sexe, on y trouve également quelques chaussures, du linge de maison, du matériel de puériculture... Les prix s'apparentent plutôt à une participation symbolique versée à l'association. Elle permet à La Croix-Rouge de contribuer au financement de ses actions sociales, notamment l'aide aux plus démunis.

► 44 route de Chartres, 91470 Limours Tél. : 06 48 88 34 32 - <https://httpcroixrougelimours.wordpress.com>

Ouverture :

- le lundi de 14h à 17h,
- les mercredi, jeudi et samedi de 9h15 à 12h.

Nota : l'antenne Croix Rouge de Chevreuse-St-Rémy projette d'ouvrir également une vestiboutique d'ici quelques mois. A suivre ! ■

PATRICK BLANC



LE VÉLO, TRAIT D'UNION TOURISTIQUE

Découvrir le territoire à vélo accompagné d'un guide, faire des haltes chez des producteurs de la Vallée de Chevreuse et se reposer dans des chambres d'hôtes de qualité, telle est la partition orchestrée par la nouvelle entreprise *Fourchette et Manivelle*, organisatrice d'une journée, d'un week-end ou d'un court séjour de « slow » tourisme.

À 56 ans, Philippe Mariani s'est « offert » une reconversion au grand air. Devenu agent de voyage agrémenté après une carrière de cadre chez un grand constructeur, il organise des séjours touristiques gourmands à vélo dans toute la France et s'apprête à développer son activité sur le secteur du Parc et de la forêt de Rambouillet. « Mon bureau aujourd'hui est immense, j'ai la nature pour terrain de jeu ! »

Fourchette et Manivelle, sa société domiciliée à Maurepas, apporte une nouvelle forme de tourisme valorisant un territoire et ses acteurs. Cycliste émérite, Philippe a naturellement privilégié l'usage de vélos traditionnels ou électriques pour aller à la découverte des sites qu'il fait visiter. Il a ainsi noué des partenariats avec des loueurs professionnels de vélos, une compagnie de chauffeurs de minibus pour les navettes depuis la gare, des chambres d'hôtes, des restaurateurs, un food-truck (Mijote et Sucrine), des fermes, des artisans... « Nous souhaitons être le trait d'union entre les acteurs touristiques de la région. Les visiteurs

peuvent ainsi être pris totalement en charge à la descente d'un train, d'un RER ou aux portes de leurs chambres d'hôtes. Ceux qui souhaitent utiliser leur propre vélo peuvent le faire, les prestations sont totalement modulables, tout comme les circuits. J'évite les trajets qui longent des voies à forte circulation et je privilégie les petites routes peu fréquentées et à fort intérêt paysager. Les vélos électriques permettent de passer partout sans fatigue, ce qui séduit une clientèle plus large, pas nécessairement sportive. Casque, boissons, coupe-faim énergétique, repas, service de transport séparé des bagages d'un point à un autre, tout est prévu ! »
www.fourchette-et-manivelle.com
Tél. : 06 50 04 41 40

Après la bicyclette, la couette !

Partenaire de Fourchette et Manivelle, la Grange de la Guesle à Hermeray propose une étape sur mesure en chambres d'hôtes. « Les cyclo-promeneurs peuvent arriver dès le vendredi soir confie



Catherine Sergent, la propriétaire. Le lendemain matin après le petit-déjeuner, Philippe Mariani les attend avec les vélos équipés. Au retour de leur journée de balade guidée, les hôtes bénéficient d'un sauna et un dîner gastronomique peut leur être servi. Ils n'ont pas à se soucier des vélos, pris en charge, contrôlés et prêts à repartir le dimanche matin s'ils ont choisi deux journées de balade. La formule est aussi possible en semaine. » ■

PATRICK BLANC





Courson - Monteloup



20

MAIRIE-ÉCOLES : UN PATRIMOINE SINGULIER À DÉCOUVRIR

Elles sont tellement familières que peu d'entre nous les regardent encore. Il fallait bien un inventaire pour mieux les connaître et les valoriser. C'est le travail que vient d'achever la Mission Patrimoine Culture du Parc.

Avec leurs façades aux décors surannés de plâtre et leur simplicité, on les oublierait presque tellement elles font partie intégrante du paysage de nos villages. Les mairies-écoles furent pourtant le symbole et la fierté de la Troisième République. C'est pour valoriser ce patrimoine oublié que la Mission Patrimoine Culture du Parc a entrepris un inventaire de ces bâtiments atypiques, répondant ainsi à la thématique de 2016 des journées du Patrimoine sur la citoyenneté. « *C'était d'autant plus important de les documenter que beaucoup d'édifices risquent d'être profondément transformés pour répondre à la nécessité de les rendre accessibles à tous les publics* » précise Amandine Robinet, chargée d'études Patrimoine Culture au Parc. L'inventaire a débuté par une plongée dans les anciens documents : monographies communales rédigées par les instituteurs, archives communales, cartes postales et photos anciennes. Et c'est ensuite sur le terrain que s'est prolongée l'étude pour évaluer l'état de conservation des bâtiments et retrouver les traces du passé : l'organisation des

pièces, un carrelage de la salle d'eau du logement du maître, une cheminée, du mobilier...

Des écoles de la monarchie à la République

Ces mairies-écoles ont été bâties dans la France entière à partir de 1833. François Guizot, ministre de l'Instruction publique du roi Louis-Philippe I^{er}, fait alors voter une loi qui portera son nom. Elle obligeait les communes à mettre à disposition une école de garçons. En 1837, une autre loi leur impose également de se doter d'une « *maison commune* ». Les deux tiers des mairies-écoles du Parc se construisent. Avec l'avènement de la Troisième République et les lois Ferry de 1881 et 1882, l'école devient obligatoire et gratuite. Peu après, la loi municipale de 1884 oblige les communes, avec l'aide de l'État, à se doter d'un bâtiment spécifique pour la mairie. Une nouvelle vague de construction débute alors. Par souci économique, mairies et écoles sont accueillies dans le même lieu. Mais sous la Troisième

Auffargis vers 1910



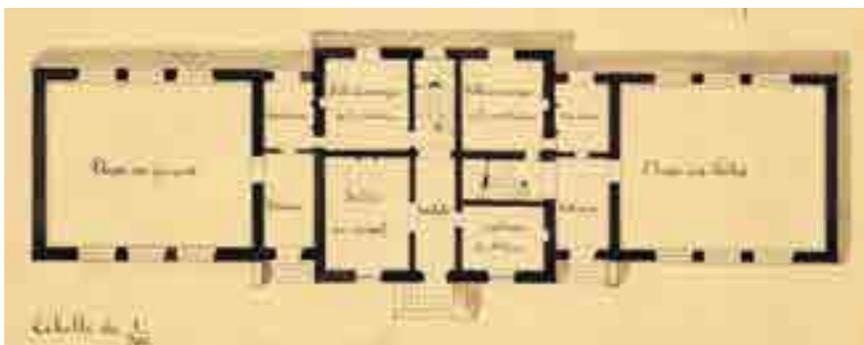
©AD78



Les Bréviaires



Méré



Hermeray, plan, monographie AD78 communale, 1899

République, les rassembler sous un même toit a aussi une forte valeur symbolique et politique : démocratie et instruction se trouvent ainsi étroitement associées. L'État qui valide les projets de construction propose mais n'impose aucun modèle. Il exige seulement que soient respectées des règles concernant l'organisation intérieure des bâtiments et l'hygiène chère à cette époque. Des latrines sont construites à l'extérieur ; une cour et un préau ouvert sont également prévus ; de hautes fenêtres laissent pénétrer largement la lumière naturelle et l'air pour aérer la salle de classe ; une grande hauteur sous-plafond de quatre mètres doit éviter un air vicié.

Des bâtiments simples et monumentaux

Grâce à cette liberté donnée aux communes, peu de mairies-écoles sont vraiment identiques, même quand elles ont été réalisées par le même architecte. L'inventaire a identifié cependant trois grands types de bâtiments : le pavillon tout simple, carré ou rectangulaire, qui distribue autour d'un escalier central la salle de classe, au rez-de-chaussée, et le logement de l'instituteur et la salle de la mairie, à l'étage; l'édifice en profondeur avec la mairie sur rue, le logement à l'étage et la salle de classe en rez-de-chaussée qui se prolonge à l'arrière ; et enfin, un bâtiment central avec un

étage, flanqué de deux ailes basses qui accueillent les écoles, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. L'architecture est simple. Les matériaux sont modestes : des moellons de meulière locale souvent recouverte d'enduit. Le bâtiment offre pourtant une certaine monumentalité notamment grâce à ses décors en plâtre ou en brique, à son clocheton, et à une horloge qui orne le fronton. Elle marque alors l'heure républicaine et laïque face à celle de l'église que donne le clocher. Ces mairies-écoles, un peu délaissées jusqu'à aujourd'hui, sont ainsi le témoignage précieux des premiers pas de la République et des débuts de l'école pour tous. Onze communes¹ ont accepté en septembre dernier, lors des Journées du Patrimoine, de les faire revivre en y organisant différentes manifestations : exposition, reconstitution d'une classe d'autrefois, dictée, lecture... « L'histoire



Clocher et horloge, le Perray-en-Yvelines

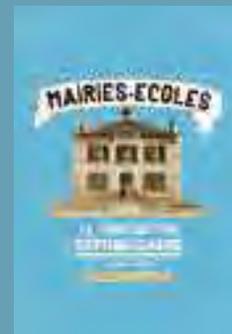
de notre mairie-école peut intéresser tous les âges, explique Véronique Boone, élue de Jouars-Pontchartrain. La classe que nous avons mise en scène à l'image de ce qu'elle était autrefois, a d'ailleurs connu un grand succès ». Il n'y a plus qu'à fermer les yeux pour sentir l'odeur des craies et entendre leur crissement sur le tableau. Pour un peu, on verrait presque l'instituteur, hussard noir de la République, dans sa blouse austère. ■

PIERRE LEFÈVRE

¹ (Boullay-les-Troux, Choisel, Clairefontaine, Fontenay-les-Briis, Gometz-la-Ville, Jouars-Pontchartrain, Le Perray-en-Yvelines, Les Bréviaires, Méré, Saint-Forget, Saint-Léger-en-Yvelines)

Le Parc au service du patrimoine

Ces mairies-écoles méritent notre plus grande attention pour leur architecture et l'histoire qu'elles racontent. C'est pourquoi le Parc a réalisé une brochure qui présente les résultats de l'inventaire et décrit avec précision les mairies-écoles les mieux conservées en leur état originel (disponible sur le site du parc). Faire connaître ce patrimoine et lui donner vie par des initiatives qui rassemblent les acteurs du territoire ne sont pas les seules actions du Parc. La Mission Patrimoine Culture est aussi aux côtés des communes pour les aider à restaurer ou maintenir ce patrimoine grâce à des aides qui peuvent couvrir jusqu'à 70 % des coûts dans la limite de 75 000 euros.



LE CHEVREUIL

UN CERVIDÉ VERSION MINIATURE

Plus petit représentant des cervidés en Europe, le chevreuil, pas plus gros qu'une chèvre, se satisfait de peu d'espace vital et n'en bouge guère. Quelques centaines occupent le territoire de la forêt de Rambouillet, de ses clairières et des terres cultivées attenantes. Peureux, il s'aventure pourtant parfois jusque dans les jardins pour glaner quelques plantes à son goût.

A l'âge adulte, l'animal possède 32 dents, tout comme nous, mais c'est là notre seul point commun ! Prenez son arrière-train : blanchâtre en hiver, le soleil illuminera son pelage d'un fauve éclatant parfois roux en été. La mue d'automne apportera une robe grise. Revenons un instant à la saison estivale, lorsque la chaleur aiguise les sens, le brocard (le mâle) approche la chevrette (la femelle) en lui tournant tout d'abord autour de façon singulière. Sa technique de séduction, c'est le grand 8 : il forme en effet un double cercle en forme de 8, trace que les naturalistes nomment « ronds de sorcières ». Le résultat de cet étrange rituel, neuf mois plus tard, sera un magnifique petit faon tacheté de blanc – appelez-le Bambi si cela vous chante mais si vous en apercevez un, immobile 80% de son temps, surtout ne l'approchez pas et ne le touchez pas (si vous avez un chien, retenez-le également)–. Jamais très loin, sa douce maman qui croyait ses petits parfaitement camouflés par les hautes herbes sentira qu'un intrus a osé s'immiscer dans sa relation maternelle et, de dépit, abandonnera sa progéniture vouée alors à une mort certaine.



Je suis glaneur, je m'appelle Bambi

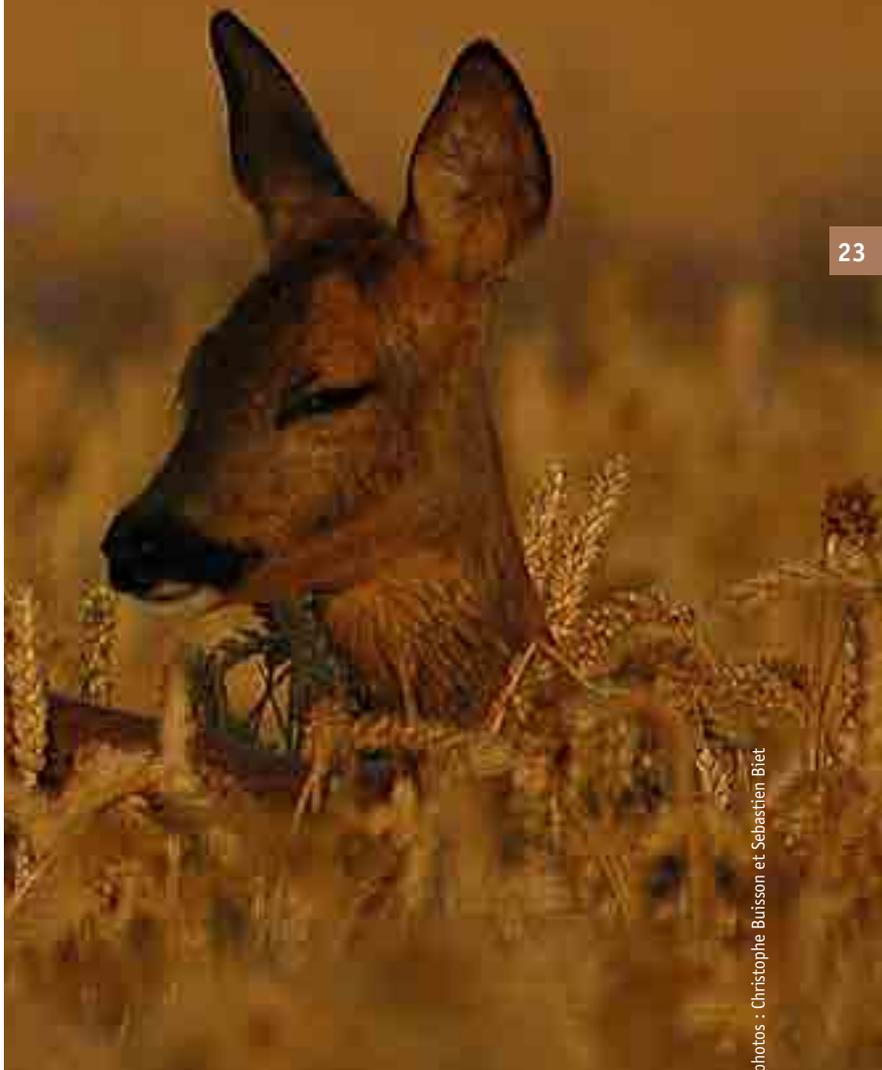
« Né fin mai, je suis gémeaux, comme mon frère jumeau. Trois mois d'allaitement, humm, quelques herbes fraîches, baies, champignons et céréales, épargné par les voitures, chasseurs, pesticides et renards, j'ai six mois et je peux déjà vivre ma vie. Quinze ans pour en profiter, youpi ! Sans trop m'éloigner, on est comme ça dans la famille, jamais très loin pour se faire un petit coucou. Vais-je choisir de m'installer en forêt, plutôt en solitaire mais près de maman, ou de rejoindre quelques congénères plus grégaires en plaine ? Une lisière serait un bon compromis. Et j'ai déjà repéré de quoi me régaler entre de jeunes pousses, des ronces fruitées, des champignons, un festin de roi pour le glaneur que je suis ! D'ailleurs je ne sais pas ce qu'il m'est arrivé, j'ai dévoré jusqu'à atteindre une ivresse démonstrative, je bondissais partout, sans retenue... comme un fou. Maman m'avait pourtant prévenu d'être raisonnable mais à mon âge, je n'ai écouté que mon museau et ma panse... Il paraît qu'on appelle cela l'ivresse du chevreuil. Bientôt deux ans que je vadrouille dans mon jardin secret, quelques dizaines d'hectares me suffisent, je n'ai pas la folie des grandeurs comme le phénix de ces bois, mon cousin le cerf. Un "chez moi" balisé de grattis et de frottis, mes marques visuelles et olfactives, sans parler de ce que l'on appelle les moquettes... Oui ces petites concrétions qui ressemblent à des billes de plomb, comme celles de mes amies les chèvres, vous voyez bien de quoi je veux parler, crotte de bique !

Sans même voyager d'un arpent –oui je suis assez casanier– j'ai eu la surprise de découvrir de nouveaux voisins qui se sont exclamés "oh regarde le chevreuil au bout du jardin !" Non, non et non, ce n'est pas ça, ce sont vos maisons qui se sont approchées de moi, continuez comme ça et vous allez bientôt murer ma niche... Je ne suis pas agressif du tout mais un peu de respect, chacun chez soi, quoi.

Je brocarde, je brocarde ! comme d'autres font de la prose... Vous avez dit brocard ? Eh oui, je me pavane désormais avec ma parure dressée sur la tête, ma carrure d'athlète, 80 cm au garrot (t'as vu mes épaules), plus de 30 kg et 1m30 de longueur, vise le beau gosse (je ne dis pas ça pour les chasseurs), en juillet je vais pouvoir aller jouer au grand 8 ! Je me ferai plus discret cet automne, je perdrai les 25 centimètres de mon couvre-chef aux premiers frimas, mes bois faits d'os irrigués par une peau de velours tomberont comme les feuilles mortes. Pour renaître de plus belle aux premiers jours de l'année, dès janvier !

Et ainsi va ma vie de chevreuil, paisible faute de prédateur naturel... tant que je ne suis pas la cible des chasseurs, que je traverse peu ou pas de routes et que je limite mes incursions gourmandes dans les champs de blé, betterave, colza et luzerne truffés de pesticides ravageurs. Au détour d'une balade, si vous m'apercevez, seul ou en petite compagnie, j'accepte les photos mais pas en mode pause, faites vite ! Timide je ne resterai pas faire la causette et m'enfuirai à toutes jambes. Mais je garderai tout comme vous un excellent souvenir de cette belle rencontre ! » ■

PATRICK BLANC



Aurélie Erlich,

conférencière

Inscription : escapadesdanslart-info@yahoo.fr
ou au 06 74 19 52 85

Atelier « Blason au Moyen Age »

Mer. 1 nov. à 15h

A quoi servaient les blasons ? Qui les utilisaient ? Comment étaient-ils fabriqués ? La réponse à toutes ces questions, lors de cet atelier ou vous réaliserez votre propre blason.

enfant 6-12 ans. Tarif: 4 €

Dim. 17 déc. à 10h30

Conférence Médecine et santé au Moyen-Age : les remèdes d'Hildegarde de Bingen.

Château de la Madeleine, Chevreuse (gratuit)

Quels remèdes utilisait-on? venez découvrir cette médecine médiévale à base de plantes parfois encore très actuelle et déguster quelques tisanes-remèdes.



Balades nature et patrimoine

Florence Godinho

guide du Parc

Sur les traces des peintres paysagistes

Dimanche 17 septembre 14h30

Dans le cadre des journées du patrimoine

• Balade gratuite - 3 km - 2h30 à 3h - public adultes, enfants + 10 ans

Accès possible en baladobus (payant) depuis la gare de St-Rémy-lès-Chevreuse.

A la fin du 19^e siècle, Cernay fut un haut lieu de la peinture paysagiste française et l'école de Cernay égalait en notoriété l'école de Barbizon. Une balade dans les pas des peintres paysagistes qu'inspiraient ces lieux. Visite de la collection de la mairie de Cernay.

Bonnelles : Un village à travers le temps

Samedi 23 septembre 14h30- 17h30

• Durée : 3h - 5 km - Public : adultes, enfants + 10 ans.

Depuis toujours entre 2 territoires, son nom celtique signifie Bornes. Longtemps village étape sur la route des cathédrales, Bonnelles a su garder son caractère champêtre. Venez découvrir le village de Bonnelles, son château, son parc désormais classé en Réserve naturelle et les traces du passé encore visibles.

Balade des petits curieux aux Vaux de Cernay

Samedi 21 octobre 14h

Balade Famille voir détail dans l'agenda du Petit Moulin page suivante



Les petits explorateurs du Moyen-Âge

Samedi 21 octobre 10h-13h

• balade Famille - Chevreuse 2h environ - 2 km

Devenez le temps d'une balade et avec l'aide de vos parents les petits explorateurs du Moyen-Âge en découvrant sur le parcours les traces de cette époque.



Balade des moulins

Dimanche 22 octobre 14h-17h

• Public : Adultes, enfants de + 10 ans. Léger dénivelé. (6,7 km - Durée : 3h)

Six moulins à eau formaient autrefois une chaîne solidaire. Si certains édifices ont disparu, leurs traces demeurent : l'architecture, les éléments hydrauliques et paysagers.

Tarif : sauf mention spéciale, 5 euros, 3 euros/enfant -12 ans

Inscription préalable par mail auprès du guide-accompagnateur :

Florence Godinho - flo.godinho@gmail.com

www.parc-naturel-chevreuse.fr



Stéphane Lorient

animateur patrimoines du Parc

Gratuit sur réservation 01 30 52 09 09

Dimanche 24 septembre 10h30

Plantes sauvages comestibles dans un jardin privé

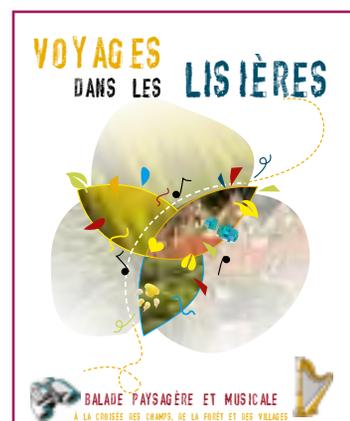
à Jouars-Pontchartrain. 1h30 (20 pers.)

Mercredi 25 octobre 14h30

Pour un Moyen-âge ludique. Château de la Madeleine. Durée 1h30. Public familial (plus de 8 ans)

Dimanche 12 novembre 10h30

Litière ou paillages pour un jardin naturel. Château de la Madeleine.

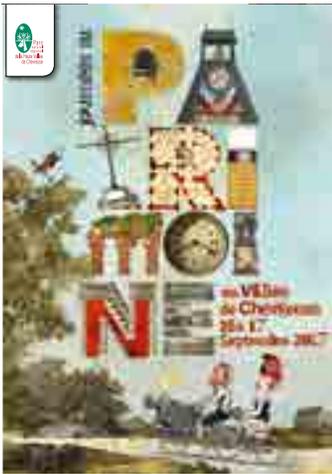


Voyages dans les lisières Clairefontaine

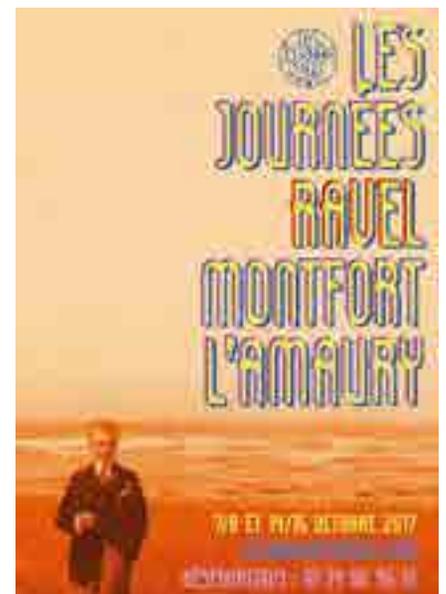
Dimanche 1^{ER} octobre 10h-18h

Pour ce troisième rendez-vous, la balade guidée laisse place à un rallye pédestre unique en son genre où vous retrouverez, au détour des chemins, des paysagistes et des naturalistes mais aussi une harpiste et un plasticien...





Plus de 50 sites ouverts pour les journées du patrimoine, dont plusieurs spécialement sur la thématique de l'année : Patrimoine et jeunesse. retrouvez tout le programme sur www.parc-naturel-chevreuse.fr
01 30 52 09 09



Sous le parrainage d'Alain Mabanckou, la 5^e édition du festival célèbre la littérature étrangère par la voix de ses traducteurs lors d'un grand week-end festif et gratuit, à la découverte des langues et des cultures, ponctué de lectures, spectacles, ateliers et concerts.

Dans 12 sites patrimoniaux de Montfort-L'amaury mais aussi à la Chapelle de Clairefontaine, à Port-Royal-des-Champs, au Château de Breteuil, à Grosrouvre. Des concerts réunissant des artistes prestigieux qui réinterprètent l'oeuvre de Maurice Ravel, habitant de Montfort.



Le Festival « NOMADE, musiques en liberté » se métamorphose cette saison. Toujours fidèle au spectacle vivant et à la musique, calisto-235 propose un concert d'inspiration nomade et trois rencontres étroitement liées à l'histoire de la Vallée de Chevreuse (09 72 97 47 04 / 06 74 58 89 84)





Au Petit Moulin des Vaux de Cernay

Pour toutes les animations, qui sont comprises dans le tarif d'entrée au musée, l'inscription est obligatoire par mail (sauf mention spéciale) : petitmoulin@parc-naturel-chevreuse.fr ou par tél. (accueil Petit Moulin) : 01 30 88 70 86.

DÉCOUVRIR

Visite guidée tous les dimanches à 14h30. 1h15 environ, visite gratuite. (pour individuels, 25 places par visite) sans inscription au préalable.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

• Sam. 16 et dim. 17 septembre. Entrée gratuite. **Balade accompagnée** : « Sur les traces des peintres paysagistes ». 3 km, Durée : 2h30 environ, gratuit.

• Du 16 sept. au 16 oct. pour les enfants de 8 à 12 ans

Dans le cadre de Jeu-concours « **Patrimoines en poésie** » : découverte de cet ancien moulin à eau et écriture de leurs impressions sous forme de poésies.

• Samedi 16 et dimanche 17 septembre, 15h-17h

Atelier d'écriture proposé par le Labo des histoires (20 mn)

SE CULTIVER

Conférences

Cycle des conférences sur l'histoire de l'art au XIX^e siècle et la peinture de plein air par Aurélie Erlich, conférencière nationale, chargée de cours à l'école du Louvre.

Public : adultes, de 10h30 à 12h

• Dim. 10 sept. : Le chemin de fer et le développement touristique en Vallée de Chevreuse

• Dim. 15 oct. : Une question de paysage : l'évolution de la vision du paysage par les artistes

• Dim. 19 nov. : Être peintre paysagiste au XIX^e siècle : l'émergence de la peinture en plein air

• Dim. 10 déc. : Les Salons de peinture au XIX^e siècle : la réception de la peinture de paysage »

• Dim. 24 sept. à 10h30 : auberges de Cernay-la-Ville au XIX^e siècle par Françoise LUQUET, de l'association Peintres en Vallée de Chevreuse. L'attractivité des Vaux de Cernay s'explique aussi par la présence d'un petit réseau hôtelier...

• Sam. 7 oct. à 14h30 : la Colonie des Peintres de Cernay-la-Ville en Vallée de Chevreuse par Dimitri DUTAT, de l'Association Peintres en Vallée de Chevreuse.

S'AMUSER PENDANT LES VACANCES (pour les enfants)

• Sam. 21 oct. à 14h. **Balade des petits curieux** : découverte du fonctionnement des moulins. Visite libre du Petit Moulin. Boucle 2 km- Durée 2h.

• Vend. 27 oct. à 15h, Enfants de 6-12 ans. **Visite guidée familiale du Petit Moulin** : « La vie des Vaux au XIX^e siècle : des petits métiers aux peintres en plein air ».

• Sam. 4 nov. à 15h, Enfants de 6-12 ans. **Atelier** : « **Drôle de carte postale** : création de cartes postales à partir des paysages et des métiers du passé » par Aurélie Erlich.



RETOUR EN IMAGES :

Pique-nique des Peintres paysagistes

Le 14 mai dernier des peintres paysagistes étaient de retour dans les Vaux de Cernay ! Personnages costumés, saynètes de l'époque, peintres peignant sur le motif, jeux d'autrefois et photographe 1900 ! Un bon moment de convivialité et d'amusement ! Rendez-vous l'année prochaine.